

L'évolution de la situation dans l'emploi agricole des régions défavorisées du Luxembourg belge

par Ch. CHRISTIANS
Professeur ordinaire à l'Université de Liège

MOTS-CLES.- *Emploi, agriculture, régions défavorisées.*

RESUME. - *De 1959 à 1985, le mouvement habituel de la baisse du nombre des divers types d'exploitations et de main-d'oeuvre agricole ainsi que de la superficie agricole est anormalement fort dans le Luxembourg belge. Il se ralentit irrégulièrement en raison de la crise générale au sein de laquelle l'agriculture apparaît comme un moindre mal, la Lorraine réagissant plus précocement, l'Ardenne plus lentement, témoignant d'une information régionale moins perméable ou d'effets de crise plus lents. La reprise des pertes en Lorraine dans les toutes dernières années est l'indicateur de changements régionaux à expliciter. Les perspectives actuelles laissent encore prévoir la poursuite du mouvement, bien qu'il y ait des signes favorables de changements dans l'organisation des fermes.*

La présente étude ⁽¹⁾ fait suite à une première présentation de ces problèmes dans le Luxembourg belge en 1977 ⁽²⁾. Depuis cette date, un Programme de développement intégré (P.D.I.) a été proposé à l'initiative de la Commission des Communautés Européennes (1981) et des Comités de pays (au sens de ce vieux terme utilisé pour "petite région") associant praticiens et autorités pour la proposition et le suivi d'actions d'abord agricoles. Il faudra revenir sur ces actions et leurs retombées concrètes sur les tendances d'évolution.

Par rapport aux tendances étudiées jusqu'en 1977, nous constatons un freinage des évolutions, inégal dans son intensité et dans son déroulement chronologique. Toutefois les perspectives d'avenir avancées à cette date pour 1985 se sont révélées encore trop optimistes.

⁽¹⁾ Préparée à l'occasion du Colloque sur l'avenir de l'agriculture dans les régions défavorisées organisé à Post (Attert) le 3 août 1986 par l'Action Rurale Communautaire, avec la participation de l'Université Catholique de Louvain, l'Université de Liège et le Ministère de l'Agriculture.

⁽²⁾ Ch. CHRISTIANS. - Les régions défavorisées en Europe. Problèmes de structure agraire et de population agricole au Luxembourg belge dans le cadre du développement économique général, *Bull. de la Soc. géogr. de Liège*, n° 13, 13^e année, mars 1977, pp. 207-239.

I. - LES FAITS

Dans le cadre de cet aperçu, nous examinerons spécialement les deux espaces correspondant aux régions agricoles d'Ardenne (à 85 % dans la province de Luxembourg) et du Jurassique (ou Lorraine belge, entièrement dans la province).

A. - LA PLACE DE LA POPULATION AGRICOLE DANS LA POPULATION TOTALE

La province de Luxembourg compte 2,3 % de la population totale de Royaume pour 15 % de la superficie cadastrale du pays. La population a atteint 223 396 habitants en 1981 et 224 375 en 1985. La reprise démographique s'est faite régulièrement depuis 1947 (213 478 habitants) mais le maximum de 1910 est toujours hors de portée (251 215 personnes). Deux arrondissements sont toutefois récemment à la baisse, à savoir Neufchâteau et Arlon, avec Athus (tous deux, à 98 % de 1977).

Sur base du nombre de ménages, en 1981 encore, les chefs de 4 886 d'entre eux avaient une activité agricole à temps plein, soit 6,8 % des 70 755 ménages; 2 292 avaient une activité agricole à temps partiel, soit 2,2 %. L'activité agricole intéressait en tout 9 % des ménages et 13,5 % de ceux dont le chef avait moins de 65 ans (en 1970, les agriculteurs professionnels représentaient 16 % des ménages). L'Ardenne est nettement plus agricole que la Région jurassique.

TABLEAU I

1981	Ardenne	Région jurassique
Agriculteurs professionnels en % des ménages	10	3,5
Agriculteurs occasionnels en % des ménages	4	1,5
Total des agriculteurs en % des ménages	14	5
Total des agriculteurs en % des chefs de ménages de moins de 65 ans	18,5	6,3

Sur base de la population active de 1981, 2,86 % des actifs à temps complet l'étaient en agriculture pour l'ensemble de la Belgique (4,63 en 1970, 3,52 % en 1975, 2,83 % en 1983). Seule la Grande-Bretagne en compte moins que nous.

TABLEAU II. - % de travailleurs occupés dans l'agriculture.

Grande-Bretagne	2,7 %	France	8,1 %
Luxembourg	4,8	Italie	12,0
Pays-Bas	4,9	Grèce	28,0
Allemagne	5,4	C.E.E.	7,6

B. - LA SITUATION DES EXPLOITATIONS PROFESSIONNELLES EN 1985 ET LEUR EVOLUTION

Dans le *Royaume*, le nombre des exploitants professionnels passe de 212 394 en 1950 à 70 876 en 1985. Les pertes annuelles se situaient à plus de 4 400 et plus de 4 800 entre 1950 et 1975 (le maximum de 4 883 par année était atteint entre 1970 et 1975); elles ralentissaient ensuite nettement. L'étude de la période d'après 1975, année par année, montre que le minimum des pertes annuelles s'est établi à 1 370 unités de 1982 à 1983 après une petite remontée de 1981 à 1982 et qu'il y a eu une reprise des diminutions depuis 1983 (1 757 exploitations disparues de 1984 à 1985). L'influence de la crise est incontestable : l'attrait relatif de l'agriculture a joué en face du chômage dans les secteurs industriels et tertiaires en difficulté. On peut toutefois s'interroger sur la signification des reprises des diminutions d'exploitations spécialement depuis 1983. Indice d'une meilleure conjoncture en dehors de l'agriculture ou indicateur de difficultés agricoles accrues face aux quotas laitiers et autres contraintes de même ordre ?

Dans la *Région Jurassique*, l'analyse montre les mêmes tendances mais avec une perte totale d'exploitations plus forte que pour le Royaume (de 3 245 à 859 exploitations, soit une perte des 3/4 entre 1950 et 1985 au lieu des 2/3) et avec une sortie plus massive et plus précoce des exploitants suivie d'un ralentissement continu avec reprise depuis 1983 également (le maximum de 111 exploitations disparues en un an s'est situé entre 1950 et 1959, le minimum de 16 sorties de 1982 à 1983; la remontée s'établit à 26 sorties en 1983-1984 et à 29 en 1984-1985). Si l'on rapporte les pertes au nombre total des exploitations de chaque année, c'est encore dans la période 1970-1975 qu'elles ont été relativement les plus considérables - même si ce n'est pas le cas dans l'absolu. L'augmentation relative des pertes d'exploitations depuis 1983 est plus forte que dans l'ensemble du Royaume. Ne faut-il pas en conclure que l'agriculture rencontre ici des difficultés plus contraignantes encore qu'ailleurs dans le pays ?

Pour l'*Ardenne*, l'évolution des pertes d'exploitations se fait à un rythme plus rapide que pour le royaume de 1950 à 1970, atteint aussi les pourcentages les plus forts de 1970 à 1975, mais les prolongent de 1975 à 1980 et ralenti irrégulièrement depuis sans enregistrer de reprise dans la fin de période. Au contraire, les minimums s'établissent bien à 60 sorties entre 1982 et 1983 et à 55 sorties entre 1984 et 1985 contre 312 sorties/an entre 1950 et 1959 et 330 sorties/an entre 1959 et 1970 (12 429 exploitations en 1950, 3 493 en 1985). Au total, ces tendances montrent que l'Ardenne réagit plus lentement que les autres régions aux variations de conjoncture : ainsi malgré la crise ressentie ailleurs depuis 1975, le freinage des sorties de l'agriculture ne se fait sentir ici que plus tard et se poursuit jusqu'à aujourd'hui.

Partout, les fortes diminutions d'exploitations agricoles de 1970 à 1975 et les reprises de 1981 à 1982 et d'après 1983 méritent d'être analysées de façon critique. Il faut éclairer également l'évolution du nombre des fermes par les faits d'économie d'échelle en relation avec les types technico-économiques des exploitations.

TABLEAU III

	Région Jurassique		Ardenne		Le Royaume	
	Nombre d'expl. prof.	% de pertes annuelles	Nombre d'expl. prof.	% de pertes annuelles	Nombre d'expl. prof.	% de pertes annuelles
1950	3 245	-	12 429	-	212 394	-
1959	2 246	3,4	9 615	2,5	172 355	2,0
1970	1 384	3,4	6 278	3,1	118 633	2,8
1975	1 092	4,2	4 938	4,2	94 217	4,1
1980	966	2,3	3 919	4,1	79 421	3,1
1981	961	0,5	3 829	2,2	77 608	2,2
1982	930	3,2	3 704	3,2	75 663	2,5
1983	914	1,7	3 644	1,6	74 293	1,8
1984	888	2,8	3 548	2,6	72 633	2,2
1985	859	3,2	3 493	1,5	70 876	2,4

C. - LA SUPERFICIE AGRICOLE DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS

Par rapport aux pertes d'exploitations agricoles, la diminution de la superficie agricole est beaucoup moindre.

Au plus fort de la consommation des terres agricoles, de 1959 à 1980, celle-ci n'a pas atteint 1 % du total, par an, pour le *Royaume* (au maximum, 12 553 ha sur 1 542 422 ha entre 1970 et 1975) et elle a baissé de plus de la moitié dans les 5 dernières années, de 1980 à 1985. Au total, la perte est de 20 % depuis 1950.

En *Région Jurassique*, les pertes de terres sont aussi plus précoces que pour l'ensemble du Royaume : elles furent très fortes de 1950 à 1970 (avec le maximum de 1,1 % par an ou 452 ha sur 40 109 entre 1950 et 1959), puis elles ont ralenti des 2/3 ensuite, de 1970 à 1980, et elles viennent de quintupler de 1980 à 1985 par rapport à la décennie précédente. Au total, la perte est aussi de 19 % en 35 ans.

En *Ardenne*, la diminution de la superficie agricole a été maximale de 1950 à 1959, comme en Lorraine. Elle s'est ensuite maintenue à la moitié de sa valeur et, après une reprise de 1970 à 1975, a légèrement fléchi depuis 1980. Le maintien des pertes, continûment, se solde également par 19 % de réduction de la superficie agricole.

La similitude des pertes totales ne doit pas dissimuler la différence des processus de réduction des terres agricoles : par progrès de l'urbanisation, de l'industrialisation et de l'infrastructure dans le nord et le centre du pays, par recul devant l'afforestation et les infrastructures dans les régions sous rubrique (le rôle des emprises autoroutières en Ardenne n'est pas à négliger). D'autre part, il ne faut pas manquer d'établir des liens entre pertes de terres agricoles

et recul du nombre des exploitations. La diminution des exploitations est, entre autres, une conséquence des pertes de terre dans le nord et le centre du pays; au contraire, elle peut être une cause de la contraction des terres agricoles en Ardenne et en Lorraine, par boisement.

Attirons spécialement l'attention sur la plus grande importance des pertes de terres en Ardenne et en Lorraine dans les dernières années, ce qui ne laisse pas d'inquiéter.

TABLEAU IV

	Région Jurassique		Ardenne		Royaume	
	Superficie agricole (ha)	Pertes annuelles (ha)	Superficie agricole (ha)	Pertes annuelles (ha)	Superficie agricole (ha)	Pertes annuelles (ha)
1950	40 109	-	132 958	-	1 726 865	-
1959	36 037	-452	123 942	-1001	1 660 831	- 7 337
1970	34 389	-149	117 997	- 540	1 542 422	-10 764
1975	34 235	- 30	115 327	- 534	1 479 656	-12 553
1980	33 960	- 55	111 543	- 756	1 418 120	-12 307
1985	32 712	-249	108 120	- 684	1 389 858	- 5652

D. - LA DIMENSION MOYENNE DES EXPLOITATIONS PROFESSIONNELLES

L'examen des trois séries de chiffres, Royaume, Région Jurassique et Ardenne, permet de conclure que :

- l'agrandissement des exploitations agricoles a été partout le plus fort de 1970 à 1975;
- l'agrandissement se ralentit depuis;
- la *Lorraine* a assaini ses structures plus fortement et plus précocement que les autres régions : ainsi a-t-elle triplé la superficie moyenne de ses exploitations agricoles de 1950 à 1985 (de 10 à 34,77 ha) et l'a-t-elle doublée dès 1970 (22 ha); elle dispose de la plus grande superficie moyenne d'exploitation du Royaume : 2 fois la moyenne nationale en 1985, 1,25 en 1950;
- l'*Ardenne* a agrandi ses exploitations plus vite et plus fort que les autres régions aussi mais à un rythme moindre que la Lorraine et plus longtemps que celle-ci, selon des tendances souvent signalées plus haut : la superficie moyenne des fermes professionnelles a presque triplé de 1950 à 1985 (de 10 à 28,59 ha) mais n'avait doublé qu'en 1975 (21,9 ha);
- le *Royaume* connaît un moindre agrandissement de ses exploitations avec un gros doublement des superficies de 1950 à 1985 (de 8 à 18 ha).

Une fois de plus, l'Ardenne et surtout la Région Jurassique sont les premières régions à connaître l'évolution étudiée et à la connaître

avec son intensité la plus forte. Le facteur "terre" se confirme donc comme primordial au Luxembourg. Le ralentissement récent de l'agrandissement des fermes peut être interprété comme une autre expression de la relative résistance des cultivateurs, depuis 1980, face à la crise. L'analyse socio-économique de l'agriculture elle-même ne montre pas en effet une amélioration quelconque de la situation : ainsi, par exemple, le revenu du travail par unité de travail de l'Ardenne et de la Région Jurassique passe de 70 à 76 % de la moyenne du Royaume en 1982-83 et 1983-84 à 58 % en 1984-85.

TABLEAU V. - Superficie moyenne des exploitations professionnelles.

	Région Jur. (ha)	Ardenne (ha)	Royaume (ha)
1950	10,2	10,2	7,9
1959	13,8	11,6	8,7
1970	22,0	17,4	12,1
1975	28,2	21,9	14,7
1980	32,0	26,2	16,9
1985	34,7	28,5	18,3

E. - LES PRODUCTEURS OCCASIONNELS AYANT UNE ACTIVITE DE VENTE

On peut dire qu'en général, partout, il y a aujourd'hui de 4 à 5 producteurs occasionnels pour 10 exploitants professionnels.

Leur proportion a diminué dans l'ensemble du *Royaume* et de la *Région Jurassique* depuis 1970, après des maximums absolus dans cette région (jusqu'à 6,9 occasionnels pour 10 professionnels en 1970, jusqu'à 5,5 occasionnels pour 10 professionnels en 1985).

L'*Ardenne* comptait moins de fermes à temps partiel jusqu'en 1970 (3 à 4 sur 10 professionnels); elle a dépassé la moyenne nationale depuis cette date (5 sur 10) pour adopter le rythme de la baisse nationale depuis (4,7 en 1985).

Partout les chiffres absolus baissent, évidemment.

Bien que, aujourd'hui, l'opposition au temps partiel se soit atténuée par rapport aux avis d'il y a 15 ou 20 ans, on constate que la proportion de ce type d'exploitation régresse partout à des rythmes divers par rapport à 1959 et 1970, sauf en Ardenne où le mouvement ne commence qu'en 1980. L'évolution ardennaise des années 1970-1980 peut témoigner de la meilleure résistance des occasionnels qui se sont adjoint des revenus extérieurs sans abandonner la sécurité d'une exploitation agricole réduite en superficie. Les forts pourcentages d'occasionnels témoignent des mêmes processus en Lorraine, qui a traditionnellement été marquée par les exploitations à temps partiel liées aux phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation de la région. Les exploitations à temps partiel sont de petite taille, surtout en dessous

de 10 ha, et elles comprennent une part de plus en plus importante d'anciens professionnels qui passent à l'activité occasionnelle en raison de leur superficie exiguë (la moyenne des occasionnels est de 8 ha en Région Jurassique et de 6 ha en Ardenne). Comme cela a toujours été signalé, l'Ardenne montre un décalage chronologique de son évolution : les occasionnels y diminuent proportionnellement moins vite et, s'il y a passage des petits professionnels à la production occasionnelle, elle est plus tardive.

TABLEAU VI. - Evolution de l'agriculture à temps partiel.

	Région Jurassique			Ardenne			Royaume		
	Nbre d'occas.	% pertes annuelles	% du Nbre des prof.	Nbre d'occas.	% pertes annuelles	% du Nbre des prof.	Nbre d'occas.	% pertes annuelles	% du Nbre des prof.
1959	1 339	-	59	3 347	-	34	81 348	-	47
1970	966	2,5	69	2 810	1,4	44	66 073	1,7	55
1980	490	4,9	50	2 005	2,8	51	34 462	4,7	43
1985	479	0,4	55	1 655	3,4	47	28 955	3,1	40

F. - LA MAIN-D'OEUVRE PERMANENTE DANS LES EXPLOITATIONS PROFESSIONNELLES

Le taux de main-d'oeuvre permanente familiale et ouvrière par exploitation, à l'exclusion du chef d'exploitation lui-même, a, partout, baissé des 2/3 ou des 3/4 des valeurs de 1959. Le rythme de baisse se situe au début de la période étudiée. Ainsi, partout, on passe d'une exploitation à 2 personnes à une exploitation à une personne, évidemment aidée par de la main-d'oeuvre temporaire et saisonnière. Plus exactement, on comptait 5 aidants et ouvriers pour 4 exploitations en 1959, 1 pour 2 en 1970, 1 pour 3 en 1985 et les chiffres sont peu différents pour le Royaume, la Région Jurassique et l'Ardenne.

Toutefois, nos régions luxembourgeoises ont en général compté un peu plus de main-d'oeuvre familiale et moins d'ouvriers que la moyenne du Royaume.

L'analyse fine de la main-d'oeuvre permanente année par année pose les problèmes de critique des sources, les déclarations étant de qualité inégale et les nombres détaillés étant très fluctuants.

Toutefois, les chiffres annuels du Royaume montrent que la tendance à la légère augmentation de la main-d'oeuvre familiale et ouvrière depuis 1982 est bien réelle et transparait dans les chiffres de 1985 (après les minimums de 21 036 membres de la famille et de 5 358 ouvriers en 1981). Malgré l'insécurité des chiffres, on peut donc affirmer que le caractère d'exploitation à une personne est en voie de se perdre dans un petit nombre de fermes du Royaume dont la taille ou le système de production exige plus de main-d'oeuvre que le seul chef d'exploitation.

TABLEAU VII. - Nombre moyen d'actifs familiaux et d'ouvriers par chef d'exploitation professionnelle.

	1959			1970		
	Famille	Autres	Total	Famille	Autres	Total
Région Jurassique	1,19	0,10	1,29	0,36	0,08	0,44
Ardenne	1,21	0,03	1,24	0,51	0,03	0,54
Royaume	1,14	0,03	1,17	0,43	0,04	0,47
	1980			1985		
	Famille	Autres	Total	Famille	Autres	Total
Région Jurassique	0,27	0,07	0,34	0,31	0,08	0,39
Ardenne	0,43	0,03	0,46	0,34	0,04	0,38
Royaume	0,33	0,03	0,36	0,33	0,03	0,36

Le mouvement se soupçonne à peine dans les *régions luxembourgeoises*. Les quelques signes crédibles touchent l'étoffement du tout petit nombre d'ouvriers en Région Jurassique (17 en 1983, 27 en 1984, 37 en 1985) et en Ardenne (109 en 1984, 113 en 1985) ainsi qu'un petit signe de reprise de la main-d'oeuvre familiale en Région Jurassique (261 personnes en 1984, 296 en 1985) et une remontée en dents

TABLEAU VIII. - Main-d'oeuvre familiale et ouvriers.

	Région Jurassique				Ardenne			
	Famille	% pertes annuelles	Ouvriers	% pertes annuelles	Famille	% pertes annuelles	Ouvriers	% pertes annuelles
1959	2 720	-	86	-	11 006	-	302	-
1970	713	6,7	51	3,6	2 725	6,8	290	3,6
1980	421	4,0	38	2,5	1 329	5,1	148	4,8
1985	296	6,0	37	0,5	1 178	2,2	113	4,7
	Royaume							
	Famille	% pertes annuelles	Ouvriers	% pertes annuelles				
1959	205 422	-	18 886	-				
1970	43 870	7,1	10 082	4,2				
1980	21 769	5,0	6 194	3,8				
1985	22 006	+0,2	6 141	0,1				

de scie en Ardenne (1 117 en 1981, 1 159 en 1983, 1 178 en 1985 alternant avec des chiffres plus élevés). Les conclusions émises au niveau du Royaume sont moins sûres ici et l'utilisation plus importante de main-d'oeuvre permanente dans certaines exploitations doit se confirmer par des chiffres plus évidents sur un plus grand nombre d'années.

De toute manière, les reprises évoquées sont très faibles par rapport aux pertes considérables qui ont touché la main-d'oeuvre permanente depuis 1959 (environ les 9/10 de la main-d'oeuvre familiale et les 2/3 des ouvriers).

G. - LA POSITION DES FEMMES DANS LA MAIN-D'OEUVRE PERMANENTE

La part des femmes dans la main-d'oeuvre familiale diminue de 1959 à 1985, mais leur part reste toujours plus élevée dans les *régions luxembourgeoises* que dans le *Royaume*. Elles y sont largement majoritaires, ce qui n'est plus le cas pour l'ensemble du pays.

TABLEAU IX. - Part des femmes dans la main-d'oeuvre familiale permanente (%).

	Région Jurassique	Ardenne	Royaume
1959	78	74	72
1970	63	66	59
1980	66	62	56
1985	60	62	54

Alors que le conjoint aidait à temps plein le chef d'exploitation dans 60 % des cas pour l'ensemble du *Royaume* en 1959, cela ne concerne plus que 15 % des fermes en 1985. Comme la part des femmes est toujours plus élevée dans les *régions luxembourgeoises*, le conjoint y travaille plus souvent à temps plein, surtout en Région Jurassique (69 % des cas en 1959, 22 % en 1985), moins en Ardenne (60 % des cas en 1959, 20 % en 1985). Les femmes continuent évidemment à travailler à la ferme mais maintenant à temps partiel. L'essentiel du travail, mécanisé, repose bien sur les épaules du chef d'exploitation.

H. - CONCLUSIONS A CE NIVEAU D'ANALYSE

1. Il y a baisse générale du nombre d'agriculteurs professionnels mais *ils restent plus présents dans le Luxembourg qu'ailleurs en Belgique malgré une réduction plus forte.*

2. Après les pertes maximums d'exploitations des années 1970-1975, il y a un *ralentissement des sorties jusqu'à ces toutes dernières années*, ce qui est lié à la diminution croissante de la population agricole et à la crise des années d'après 1975.

3. En *Région Jurassique*, ce ralentissement et la crise agissent de 1975 à 1983 avec une *reprise des sorties depuis 1983*, ce qui est à éclaircir et qui peut inquiéter et exiger une réaction positive.

4. En *Ardenne*, la crise a agi depuis 1981, 6 ans plus tard qu'en Région Jurassique, et *elle continue d'agir jusqu'aujourd'hui*, ce qui témoigne du décalage d'évolution de l'Ardenne face à une information moins perméable ou à des effets de crise plus lents.

5. *Le maintien ou la reprise des pertes de terres agricoles en Région Jurassique et en Ardenne* est un autre fait préoccupant à moins que les terres perdues ne soient de productivité marginale, ce qui est à analyser et improbable pour une bonne part.

6. *Les régions luxembourgeoises sont celles qui ont rencontré le plus fort agrandissement de la superficie moyenne de leurs exploitations professionnelles* qui atteignent les maximums nationaux après le Brabant Wallon. Le facteur terre est décisif dans leur équilibre technico-économique actuel.

7. *Les régions luxembourgeoises comptent plus de producteurs occasionnels que la moyenne du Royaume* et il faut y voir une dynamique d'évolution qui veut continuer à s'appuyer sur une certaine sécurité agricole, ce qui est souvent prôné aujourd'hui. La désaffection pour ce type de vie a surtout marqué les années 1970.

8. *La main-d'oeuvre familiale et très secondairement ouvrière s'est beaucoup plus réduite* que le nombre des exploitations, ce qui a conduit à l'exploitation à un homme. *Récemment, il y a une légère reprise de la main-d'oeuvre* face aux agrandissements des fermes mais ce n'est encore qu'une tendance à confirmer pour les régions luxembourgeoises.

9. *La part des femmes employées à temps complet dans les fermes est en voie de se réduire mais leur place est toujours plus importante en Région Jurassique et en Ardenne* que dans le reste du Royaume, ce qui invite à une politique féminine spécifique.

II. - L'AVENIR

A. - LES MESURES DE LA PERMANENCE DES EXPLOITATIONS PROFESSIONNELLES

La *pression des générations* se calcule à partir de la formule

$$\frac{\text{«Nombre d'aidants masculins»}}{15} ; \frac{\text{«Nombre d'exploitants professionnels»}}{35}$$

et elle estime ainsi le nombre d'exploitations professionnelles qui survivront en centièmes du nombre total.

En 1959, cela donnait 75 exploitations sur 100 pour le Royaume, 59 en Région Jurassique et 67 en Ardenne : la situation était beaucoup plus mauvaise dans le Luxembourg. En 1985, la détérioration des successions ainsi estimées est considérable mais la situation de nos 2 régions s'est ajustée sur la moyenne du Royaume, soit 32 exploitations en moyenne nationale, 30 exploitations en Région Jurassique et 29 en Ardenne, soit la position régionale la plus médiocre. Cet ajustement est en réalité un nivellement par le bas : 1 exploitant professionnel sur 3 poursuivrait son activité dans le futur d'après cette estimation. Ceci est l'aboutissement d'une dégradation continue

des successions dans les régions luxembourgeoises alors qu'il y a eu une légère amélioration au niveau national depuis 1980.

La question posée aux agriculteurs de plus de 50 ans sur la présence d'un successeur présumé ou non, âgé de plus de 14 ans, dans le cadre des derniers recensements agricoles permet de mieux approcher la réalité effective des successions attendues.

De 1980 à 1985, cette analyse confirme que la situation s'est améliorée dans le *Royaume* mais les proportions de successions assurées restent faibles : 14 % en 1980, 18 % en 1985 contre une absence de succession dans 63 % des cas en 1980 et dans 56 % en 1985 (23 % d'indécisions en 1980, 26 % en 1985). Si nous nous plaçons dans la position la plus optimiste, nous grouperons les nombres des successeurs assurés et indécis, et nous atteindrons alors la proportion approximative d'un exploitant de plus de 50 ans avec succession possible sur 2, en 1985.

En *Région Jurassique* et en *Ardenne*, la situation est un peu plus mauvaise qu'au niveau moyen du pays avec 42 % de successeurs présumés et indécis parmi les exploitants de plus de 50 ans en 1985. Mais cette situation-ci révèle qu'il y aurait aussi, au Luxembourg, une amélioration des successions de 1980 à 1985. Il faut ensuite souligner qu'en Lorraine, le pourcentage plus élevé des agriculteurs de plus de 50 ans s'est un peu réduit entre 1980 et 1985 (de 62 à 59 %), ce qui a ramené la région à la proportion habituelle d'agriculteurs âgés, en accroissement ailleurs.

La combinaison des 2 évaluations des successions montre que l'évolution attendue va bien dans le sens actuel d'un moindre abandon des exploitations. A la fois les successions présumées et indécisées s'accroissent. Malgré tout, on décèle que l'indécision l'emporte largement sur les successions plus assurées. La toile de fond de la crise et du chômage reste l'explication la plus plausible. La Lorraine présente une conséquence positive de l'assainissement du nombre de ses exploitations, à savoir le léger rajeunissement de ses agriculteurs, mais partout la proportion des agriculteurs âgés est très élevée.

Le seuil de persévérance permet d'évaluer le degré de maintien des exploitants dans l'activité agricole : il donne la classe de grandeur des exploitations au-dessus de laquelle le nombre des fermes ne diminue plus d'une année à l'autre.

Il est très intéressant de noter que, dans les dernières années, ce seuil a été spécialement bas dans les régions luxembourgeoises, ce qui signifie que, plus qu'ailleurs, les agriculteurs restaient à leur métier malgré leurs mauvais résultats financiers. Ainsi, l'on persévère en *Ardenne* à partir de 25 ha et avec un revenu du travail agricole par unité de travail à 78 % du revenu du travail agricole moyen de Belgique; en *Région Jurassique*, le seuil de persévérance s'établit à 35 ha mais avec 68 % seulement du revenu du travail agricole moyen du pays. Même ailleurs en zone défavorisée, on ne continue l'exploitation agricole que dans de meilleures conditions : par exemple à 20 ha avec 82 % du revenu moyen en Haute Ardenne, à 30 ha avec 81 % en Région Herbagère de Fagne. Ailleurs, la continuation ne s'envisage que dans de meilleures conditions encore : à 30 ha avec 104 % du revenu moyen en Province de Liège, à 20 ha avec 114% dans le Limbourg, 20 ha avec 120 % dans les Polders, 40 ha avec 131% dans le Brabant Wallon (d'après l'I.E.A.).

TABLEAU X. - Pression des générations et taux de succession présumée chez les exploitants de plus de 50 ans.

	Région Jurassique					Ardenne				
	Pression des générations	% agric. de + de 50 ans	Successeurs présumés			Pression des générations	% agric. de + de 50 ans	Successeurs présumés		
			oui	non	indécis			oui	non	indécis
1959	0,59					0,67				
1970	0,43					0,34				
1975	0,38					0,31				
1980	0,33	62	12,5	65,6	21,5	0,29	56	9,2	63,0	27,7
1985	0,30	59	16,5	58,0	25,0	0,29	60	12,5	57,8	29,8

	Royaume				
	Pression des générations	% agric. de + de 50 ans	Successeurs présumés		
			oui	non	indécis
1959	0,75				
1970	0,50				
1975	0,30				
1980	0,27	54	13,9	63,0	23,0
1985	0,32	59	17,6	56,4	25,4

Dans les régions luxembourgeoises, la notion de "faibles revenus" n'est pas un vain mot.

Dans ce domaine, il est indicatif d'analyser le *seuil de parité*, à savoir le nombre moyen d'hectares qui sont nécessaires pour que le revenu du travail agricole par unité de travail atteigne le revenu comparable des autres catégories de travailleurs en dehors de l'agriculture.

En moyenne pour le pays, le revenu du travail agricole se situait à 92 % du revenu comparable en 1984 (618 000 FB pour 667 000 FB) (d'après l'I.E.A.). Si nous estimons les revenus agricole et comparable moyens du Royaume égal à 100 cette année-là, l'Ardenne et la Région Jurassique se situent à 62 % du revenu comparable moyen, au plus bas de l'ensemble des régions (à titre d'exemples : 74 % dans la Région herbagère de Fagne et Famenne, 78 % dans la Région herbagère de Liège, 96 % dans le Condroz et 123 % dans les Polders).

B. - UN ESSAI D'EVALUATION DU NOMBRE DES EXPLOITATIONS A L'HORIZON 2000

Sur base de la pression des générations de 1985, on enregistrerait une nouvelle accélération de la diminution du nombre des exploitations, à peu près au niveau que l'on atteindrait si on tenait compte que les successions indécises se transformeraient en bonne partie en abandon.

TABLEAU XI. - Evaluation du nombre des exploitations professionnelles sur base de la pression des générations.

	Région Jurassique	Ardenne	Royaume
Nombre d'expl. prof. en 1985	859	3 493	70 876
Pression des génér. en 1985	0,30	0,29	0,32
Nombre d'expl. prof. en 2000	257	1 012	22 680
% pertes annuelles 1985-2000	4,6	4,7	4,5

Sur base du taux des successions présumées et indécisées de 1985 considéré comme constant, on enregistrerait de fortes variations du rythme de diminution des exploitations par rapport à aujourd'hui : statu quo pour le Royaume, ralentissement de 1/3 en Région Jurassique, accroissement de moitié en Ardenne. En chiffre absolus, cela correspondrait en gros et partout à une perte de 35 % environ du nombre des fermes entre 1985 et 2000.

TABLEAU XII. - Evaluation du nombre des exploitations sur base du taux de succession.

	Région Jurassique	Ardenne	Royaume
Nombre d'expl. en 1985	1 338	5 148	99 831
Sans successeurs	459	1 801	33 366
Nbre d'expl. restant en 2000	879	3 347	66 465
% d'expl. prof. en 1985	64	67	71
Nbre d'expl. prof. en 1985	859	3 493	70 876
Estimation du nombre de prof. en 2000	562	2 242	47 190
% de pertes annuelles 1985-2000	2,3	2,4	2,2

Si l'on fait un retour en arrière pour juger des anciennes perspectives faites pour les exploitations de la province de Luxembourg sur base des valeurs 1958 - 1967, on constate que l'on avait évalué le nombre des exploitations professionnelles à 6 465 unités en 1975 (le chiffre réel fut 6 064) et à 5 091 en 1980 (réellement, 4 994). Il y eut toujours sous-évaluation des pertes. Mais qu'en sera-t-il à l'avenir ?

C. - CONCLUSIONS

Si l'on peut considérer la pression des générations comme un indicateur théorique, le taux de succession peut paraître comme plus significatif dans la réalité. Son amélioration dans les dernières années pourrait se poursuivre à l'avenir et, n'en ayant pas tenu compte, notre évaluation est minimaliste.

Elle donnerait environ 2 800 exploitants professionnels pour la province de Luxembourg pour environ 5 000 aujourd'hui.

Cet avenir peut être infléchi par des améliorations technico-économiques judicieuses mais c'est ce qui est dit depuis que l'on s'inquiète de la diminution du nombre des exploitations, notamment depuis l'entrée de la Belgique dans la Communauté Economique Européenne et depuis le plan Mansholt.

Des signes favorables de changement se font jour. Ainsi, en 1975, 6 % des exploitants luxembourgeois tenaient une comptabilité; aujourd'hui c'est le cas pour 11 %. 11 % également ont suivi une formation professionnelle. Les parcelles ont doublé de superficie depuis 15 ans (2 ha) mais les régions luxembourgeoises restent les territoires où les fermes comptent le plus de parcelles et les parcelles les plus petites du Royaume (en moyenne 10 parcelles par exploitation). La part des locations, la plus faible du Royaume (66 %), a néanmoins le plus grandi par rapport à l'ensemble du pays; ainsi le facteur terre est fourni aux agriculteurs au moindre frais, le prix du fermage pouvant être assimilé à l'intérêt du capital que constitue le prix de vente des terres. D'ailleurs, les fermages y sont les plus bas du Royaume (66 % de la moyenne nationale). 80 % des bâtiments de ferme sont aux mains de leurs occupants. Bref, il y a des éléments positifs qui ne pénalisent pas ces régions où l'économie agricole s'extensifie le plus, par exemple par la spéculation du veau au pis ou par la faible charge de bovins à l'hectare de superficie agricole (1,64 contre 2,97 dans la Région herbagère de Liège et 2,15 dans l'ensemble du pays).

Au total, seule une union efficace et respectueuse de chacun permettra aux agriculteurs d'aujourd'hui de démentir les chiffres structurels et financiers qui montrent les problèmes persistants des régions défavorisées luxembourgeoises et que nous avons présentées ci-dessus.

(Post, le 3 août 1986).